

# Invitation à la soutenance publique de thèse

Pour l'obtention du grade de Docteur en sciences de l'ingénieur et technologie

**Monsieur Pierre CLOQUETTE**

Ingénieur civil architecte

**Propositions pour le paysage. A la recherche d'une notion épistémologiquement valide, fidèle à une conception contemporaine du sujet et ancrée dans le champ de l'architecture**

La thèse s'enquiert de la notion de paysage et commence par critiquer la validité épistémologique des principales notions établies par littérature scientifique. S'appuyant sur l'analyse développée par Philippe Descola au cours de ses séminaires au Collège de France, cette partie du texte mène à la formulation d'une triple exigence visant à combler une lacune dans le corpus de la théorie du paysage : proposer une notion de paysage qui, outre valide épistémologiquement, soit fidèle à une conception contemporaine du sujet et ancrée dans le champ de l'architecture. Ces exigences dessinent les contours des chapitres qui structurent la suite de la thèse.

S'agissant du sujet contemporain, la thèse distingue trois points de vue: ceux du système, de l'anthrope, et du sujet. Le premier consiste à analyser toute réalité humaine à partir d'une dimension traversante, celle de l'organisation en valeurs oppositives et contrastives, à laquelle on peut donner le nom de structure. Les travaux de Saussure donnent à ce point de vue son origine historique. Le deuxième consiste à distinguer, parmi le faisceau de valeurs qui structurent nos existences collectives, différents registres, dont le nombre n'est a priori, pas déterminé. On peut cependant postuler d'une triade minimale – le symbolique, le social et le technique – couramment usitée dans le domaine de l'anthropologie, qui donne à ce point de vue sa valeur scientifique. Enfin, le point de vue du sujet est celui qui accorde son amplitude au hors-champ de la structure, en embrassant ce qui y échappe. On peut y reconnaître l'ordre du réel, tel que Jacques Lacan le caractérise. La thèse identifie, entre ces points de vue, les points de passage qui permettent une circulation agile des concepts.

L'architecture est, par la suite, définie comme l'art d'organiser les vides à fréquenter. Cette organisation est soumise à la dimension traversante du système, et l'on peut ainsi distinguer les organisations des qualités et quantités des vides. C'est ici qu'intervient la notion de spatialité, qui désigne une formulation particulière des qualités et quantités des vides à fréquenter. On peut postuler d'une infinité de spatialités possibles, puisqu'il s'agit de reconnaître aussi bien l'infinité de qualités pertinentes imaginables que de la manière d'établir le compte des vides à fréquenter. Si la spatialité constitue ainsi une dimension interne et centrale à l'architecture, l'habitation est à appréhender à partir d'un point de vue anthropologique : les valeurs symboliques, sociales et techniques qui s'associent à la fréquentation des vides, et ainsi la fréquentation des autres, des usages et des choses dont la description nous est accessible à partir de ce point de vue particulier.

En passant par un examen fin du concept de territoire, la thèse propose alors de construire la notion de paysage comme une spatialité particulière des territoires. Les caractéristiques de cette spatialité ne reposent pas tant sur les qualités des vides à fréquenter, que sur leur compte : il s'agit de fréquenter, en premier lieu, les grands vides territoriaux comme unitaires. Après avoir précisé plus avant les caractéristiques de cette famille de spatialités des territoires qu'est le paysage, le propos revient sur les exigences premières et identifie les conséquences de la proposition, dont la principale consiste en l'identification d'un domaine de recherche particulier: celui des spatialités des territoires.

**Vendredi 01 juin 2018 à 16h15**

Auditoire A02  
Place des Sciences, 1  
1348 Louvain-la-Neuve



## Membres du jury:

Prof. Jean Stillemans (UCL/LOCI), supervisor  
Prof. Denis Zastavni (UCL), chairperson  
Prof. Olivier Masson (UCL /LOCI), secretary  
Prof. Pierre Marchal (UCL/ISP)  
Prof. Paulo Dam-Mazzi (PUCP, Pérou)  
Prof. Pierre Caye (Centre Jean Pépin, CNRS, France)